CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E179196** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE **27/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2015
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2014B01382

Siret : **808 492 417 00049**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 0034272

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C63453A1244000 /001 546034/13

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C63453A1244000 /001 546034/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **LE RESEAU DES ARTISANS AMELIORE ET RENOVE VOTRE HABITAT**

39 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Téléphone : 02 38 96 36 58 **Fax :**
Portable : 06 10 82 27 51

Site Internet :
E-mail : lereseaudesartisans@gmail.com

Responsabilité légale :
JACQUET STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/11/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/10/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/10/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	16/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/11/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2026 10:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.